BULLETIN

DES

SÉANCES DU GRAND-CONSEIL

DU

CANTON DU VALAIS

Session prorogée de MAI

ET

Session ordinaire de NOVEMBRE

1893

EIDG. [illegible]

SION
IMPRIMERIE KLEINDIENST & SCHMID
1894

BULLETIN

DES

SÉANCES DU GRAND-CONSEIL

DU

CANTON DU VALAIS

Session prorogée de MAI

ET

Session ordinaire de NOVEMBRE

1893

SION
IMPRIMERIE KLEINDIENST & SCHMID
1894.

SESSION PROROGÉE

DE

MAI 1893

Séance du 16 Octobre 1893

Présidence de M. Henri Bioley

Le Grand-Conseil du Canton du Valais s'est réuni à l'Hôtel-de-Ville, à Sion, le 16 Octobre 1893, à 10 heures du matin, pour la reprise de la session ordinaire de Mai 1893.

M. le Président souhaite la bienvenue à MM. les députés et déclare ouverte la session prorogée et la première séance de cette session.

Il est procédé à l'appel nominal.

Validation de mandats

Le bureau donne lecture d'un message du Conseil d'Etat, concernant l'élection complémentaire de députés au Grand-Conseil.

MM. les députés Léon-Lucien Roten, du district de Rarogne-occidental, Jean-Marie de Chastonay, du district de Sierre, Henri de Torrenté, du district de Sion, ayant été nommés Conseillers d'Etat, dans la session de Mai 1893, ont été remplacés par M. le major

Henri Roten, de Rarogne, élu par 757 suffrages sur 809 votants, M. Joseph de Courten, médecin à Sierre, nommé par 1321 suffrages sur 1753 votants, et M. Robert de Torrenté, de Sion, nommé par 788 voix sur 820 votants.

M. le député Joseph Rouaz, de Grimentz, décédé, a été remplacé au second tour de scrutin par M. Zacharie Zufferey, président de Chippis, élu par 1104 suffrages sur 2044 votants.

Le Conseil d'Etat déclare que ces votations se sont passées dans l'ordre le plus parfait et n'ont donné lieu à aucune réclamation.

Dans cet état de choses, ces nominations sont, sur la proposition de M. le Président, validées par la Haute Assemblée.

Les nouveaux élus présents à la séance et plusieurs autres membres, siégeant pour la première fois dans le cours de cette législature, sont assermentés.

Gestion administrative de 1892

Le premier objet à l'ordre du jour appelle l'examen de la Gestion du Conseil d'Etat pour l'exercice de 1892.

M. *Raymond Evéquoz*, Président de la Com-

mission de Gestion, déclare que celle-ci est préte à rapporter sur la partie administrative.

MM. les députés Georges de Stockalper et Kluser, présentent ce rapport.

La Commission, dit M. *de Stockalper,* a pris connaissance tout d'abord de la Gestion administrative pour laquelle elle s'est livrée à un travail opiniâtre et consciencieux.

Il en est résulté de nombreuses observations, les unes de peu d'importance, les autres revêtant un caractère plus grave.

C'est ainsi que nous aimerions voir plus de fermeté des Hauts Pouvoirs à l'égard des communes qui ne se conforment pas à la loi sur les charges municipales, — plus de perspicacité et de justesse dans le choix des officiers de l'état civil dont une partie semble être incapable.

C'est ainsi que nous aimerions voir également l'Instruction publique tourner ses voiles dans la direction du vent et son gouvernail tenu par une main souple, tout en restant ferme.

C'est ainsi que nous aimerions enfin voir les Chambres pupillaires plus actives, s'ins-